



Groupe de recherche
Médias et santé
www.grms.uqam.ca

L'application du modèle dynamique interactif : le cas de la tentative de déménagement du Casino de Montréal

Marie-Claude Lagacé

Lise Renaud

Serge Chevalier

Lagacé, Marie-Claude, Lise Renaud, et Serge Chevalier, 2010. « 1.2 L'application du modèle dynamique interactif : le cas de la tentative de déménagement du Casino de Montréal » in Lise Renaud (dir.). *Les médias et la santé: de l'émergence à l'appropriation des normes sociales*, Coll. « Santé et société », Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 31-52.

UQÀM

1.2 L'application du modèle dynamique interactif: le cas de la tentative de déménagement du Casino de Montréal

Marie Claude Lagacé, MBA, Lise Renaud, Ph. D., et Serge Chevalier, M.Sc.

RÉSUMÉ

Une étude de cas, le déménagement probable du Casino de Montréal, met en lumière la grande complexité du processus d'interaction entre les différentes sphères et acteurs en jeu, et cerne le rôle tenu par les médias dans la construction de la norme. Cet article discute également des propriétés et des mécanismes qui caractérisent les sphères du modèle dynamique interactif expliquant le façonnement des normes en matière de santé.

L'étude de cas est basée sur deux entrevues avec des acteurs clés ainsi que sur l'analyse de contenu de journaux parus au sujet du Casino de Montréal.

ABSTRACT

A case study of the probable relocation of the Montréal Casino sheds light on the great complexity of the interactive processes that exist between the different spheres and stakeholders involved, as well as on the role of the media in the construction of the norm about gaming. This article also discusses properties and mechanisms that characterize the spheres of the dynamic interactive model which explains the shaping of health norms.

The case study is based on two interviews with key stakeholders and on content analysis of daily newspaper articles related to the subject of the Montréal Casino.

INTRODUCTION

La formation et l'adoption de normes sociales en matière de santé impliquent l'intervention d'une foule d'acteurs sociaux. Chaque acteur ou sphère sociale présente des caractéristiques qui lui sont propres et qui varient dans le temps en fonction de divers facteurs (objectifs, ressources, etc.). Puisqu'ils existent et agissent dans un contexte social, ils sont en constante relation les uns avec les autres et ont recours à différents mécanismes d'interaction pour atteindre leurs objectifs compte tenu de ce contexte et de ces influences. Le modèle dynamique interactif proposé par Caron-Bouchard et Renaud (2007) vise à illustrer et à comprendre la multitude de sphères impliquées dans le processus d'émergence et d'adoption d'une norme sociale. Il cherche aussi à rendre compte du caractère dynamique des influences et de la variation des rapports entre ces sphères. Parmi les acteurs sociaux impliqués dans la formation des normes de santé – désignés dans ce modèle comme des « sphères » sociales, car elles sont en fait composées de plusieurs acteurs individuels ayant également des interrelations entre eux – les médias tiennent un rôle prépondérant. Étant donné

leur puissance de diffusion, la portée de leur message et leur omniprésence, ils contribuent de manière significative au façonnement et à l'adoption des normes sociales dans les populations.

L'objectif de cette étude de cas est de mettre à l'épreuve le modèle dynamique interactif de construction des normes en matière de santé de Caron-Bouchard et Renaud. Pour y parvenir, nous avons choisi de revoir le contexte social et médiatique dans lequel s'inscrit le projet de déménagement du Casino de Montréal dans un quartier défavorisé, de comprendre les sphères impliquées, d'analyser leurs interrelations, de même que le rôle joué dans ce dossier par les médias locaux et nationaux. Cet événement nous semblait approprié, car il permet de décrire à la fois les phases de développement d'une norme sociale (soit l'émergence, la cascade et l'adoption) et de rendre compte tant de la diversité des acteurs et de la variation dans leurs rapports, que du rôle joué par les médias dans un tel processus.

CADRE CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE

Le modèle dynamique interactif de construction des normes en matière de santé ayant été présenté dans le chapitre précédent, nous n'en rappellerons ici que ses principaux éléments. Selon ce modèle, une société est constituée de sphères sociales, chacune d'elle étant un milieu d'action où les différents acteurs sociaux interagissent entre eux. L'interdépendance de ces sphères provoque une dynamique qui compose, modèle et modifie la réalité sociale de manière continue. Certaines sphères établissent des liens pour des périodes plus ou moins longues dans le temps, constituant ainsi des réseaux sociaux. Selon ce modèle, les sphères ont des propriétés : l'**agrégation**, par laquelle deux sphères ou plus s'allient pour faire émerger une norme ; la **non-linéarité** qui réfère à la complexité et à l'imprévisibilité des relations entre les sphères et à l'intérieur de chacune d'elles, l'implantation d'une norme suivant chaque fois un parcours différent ; la **plasticité**, indiquant que les frontières des sphères sociales ne sont ni fixes ni hermétiques et qu'elles varient dans le temps ; la **pluralité**, car les sphères sont en lien entre elles et n'existent donc pas seules ; la **complexité**, car elles sont constituées d'acteurs ayant des objectifs divergents ; enfin, les sphères sont caractérisées par l'**asymétrie**, car non seulement sont-elles de tailles et de force différentes, mais ces différences varient dans le temps et selon les contextes.

Les sphères sociales ont également recours à de multiples mécanismes d'action. La **mouvance** lui permet de se reconfigurer, d'évoluer dans le temps et l'espace, selon le contexte ou l'émergence de nouvelles normes. La **pluridirectionnalité** illustre la capacité des acteurs sociaux à évoluer dans plusieurs sphères à la fois et la capacité des sphères à modifier leurs trajectoires. Grâce au mécanisme de **polyvalence**, une sphère peut s'adapter aux changements et grâce à l'**ouverture**, de nouveaux acteurs quittent la sphère ou modifient sa configuration,

en fonction de la phase de création d'une norme. Enfin, la **non-hiérarchisation** renvoie au fait que, selon la norme sociale, le rôle joué par chaque sphère diffère en importance et en intensité. On ne peut donc conclure qu'une sphère est prioritaire à une autre, car le degré d'importance perçue change en fonction des contextes, des objectifs et des normes adoptées.

Selon le modèle dynamique interactif, l'une des sphères clés dans le façonnement des normes sociales en matière de santé est la sphère médiatique (télévision, radio, Internet et presse écrite). Ce modèle met ainsi en lumière le rôle primordial d'émetteur-relais d'une nouvelle norme tenu par les médias et la contribution de ceux-ci à son adoption par la majorité.

Pour mettre notre modèle à l'épreuve, nous avons choisi un événement récent dans le paysage médiatique québécois, soit le projet de déménagement du Casino de Montréal par Loto-Québec. Nous nous sommes posés les deux questions suivantes: 1) qui furent les principaux acteurs et les principales sphères impliqués dans la formation de la norme et quelles interactions ont-ils eues en cours de projet? 2) comment les médias ont-ils contribué à l'émergence et à la construction de la norme qui a finalement été adoptée par la majorité de la population? Pour répondre à ces questions, nous avons donc procédé à une étude de cas unique. L'étude de cas, outre le fait d'être tout indiquée pour atteindre des avancées théoriques, s'avère la meilleure stratégie pour répondre à nos différentes questions. De plus, le développement d'une théorie ou d'un modèle théorique à partir d'études de cas permet éventuellement de généraliser cette théorie (Yin, 2003). En effet, le recours à l'étude d'un cas représentatif ou typique permet de mettre à l'épreuve une série de propositions théoriques que l'on juge plausibles. Pour confirmer celles-ci, pour les mettre à l'épreuve ou pour leur apporter des ajustements, le cas unique peut remplir toutes les conditions nécessaires à cette tâche.

Pour obtenir les données nécessaires à la compréhension du cas, nous avons réalisé une entrevue en profondeur avec l'un des acteurs ayant été impliqué de plus près dans ce dossier à la Direction de santé publique de Montréal. Cet acteur fut d'ailleurs l'auteur principal de l'avis alors émis par cette dernière. Quand l'observation directe n'est pas possible (le cas s'est étalé de juin 2002 à mars 2006), c'est là une méthode de collecte de donnée reconnue (Yin, 2003). La grille d'entrevue a été réalisée à partir d'études antérieures et du contenu du modèle dynamique interactif. Quoique certains biais de mémoire puissent survenir lors d'une entrevue rétrospective, le portrait d'ensemble tracé par cet acteur de premier plan dans le dossier nous permettra d'obtenir les données nécessaires à la mise à l'épreuve du modèle théorique. En outre, cet acteur a réalisé plusieurs communications sur le sujet lors de colloques et de congrès tenus depuis lors, ce qui a contribué à conserver certains détails dans sa mémoire.

Nous avons également analysé le contenu des articles parus à cette époque dans les principaux médias québécois et avons procédé à une entrevue téléphonique avec un analyste politique s'étant à l'époque intéressé au dossier. À partir de l'analyse des verbatim d'entrevue et du contenu des articles de périodiques, nous avons dans un premier temps dégagé un portrait des principales sphères impliquées dans le cas. Dans un deuxième temps, nous avons analysé les propriétés de ces sphères et les mécanismes qu'elles ont utilisés, ainsi que les interactions qui en ont résulté. Dans un troisième temps, nous avons analysé le rôle des médias québécois dans l'émergence et l'adoption de cette norme sociale par la majorité, le tout à la lumière des composantes du modèle de Caron-Bouchard et Renaud (2007).

LE CAS DU DÉMÉNAGEMENT DU CASINO DE MONTRÉAL

Au mois de juin 2005, le président de la Société Loto-Québec, organisation paragonnementale responsable des jeux de hasard et d'argent au Québec, annonce dans les médias son intention de déménager le Casino de Montréal sur le bassin Peel, dans le quartier défavorisé de Pointe-Saint-Charles. Au moment de l'annonce, plusieurs acteurs déjà impliqués sont en faveur d'un projet qui promet de belles retombées économiques pour les gens d'affaires de Montréal et pour les finances de l'état à qui Loto-Québec verse des dividendes de près d'un milliard et demi par année. Par contre, le ministre des Finances demande aux dirigeants de Loto-Québec de rencontrer les responsables de la santé publique de Montréal afin de tenir compte des enjeux de santé soulevés et des répercussions potentielles du projet.

Les sphères impliquées

Les sphères sociales impliquées dans le projet visant à déménager le Casino de Montréal sont nombreuses. Certaines se sont impliquées dès l'annonce de ce projet, d'autres se sont ajoutées au fil du temps, et d'autres encore, se sont prudemment retirées en cours de route. De plus, le niveau d'influence de ces sphères a changé et la force des normes véhiculées et promues par celles-ci a également subi des variations dans le temps. Dans cette section, nous présenterons brièvement ces sphères et les normes qui ont été impliquées de près ou de loin dans le dossier du Casino de Montréal. Dans les sections suivantes, nous décrirons les caractéristiques de ces sphères, de même que leur recours aux mécanismes proposés par le modèle dynamique interactif de Caron-Bouchard et Renaud (2007).

Sphère économique

- **Loto-Québec**: Quelques mois avant l'annonce du projet de déménagement du Casino de Montréal près du bassin Peel dans le quartier Pointe-Saint-Charles, Loto-Québec, sphère à l'origine du projet, avait publié un rapport à l'effet que, pour augmenter ses profits, elle devait apporter de sérieuses modifications au Casino. Ce dernier est actuellement exploité à pleine

capacité, ce qui rend difficile la possibilité d'augmenter les profits liés à son exploitation. Loto-Québec, société d'État relevant du ministre des Finances, désirait construire, à proximité de son nouveau Casino, un hôtel et une salle de spectacle d'une capacité plus grande que celle qu'il possède actuellement. Or, compte tenu des contraintes d'espace liées à la construction de stationnements et des règlements sur les espaces verts du site sur lequel est bâti le Casino, de tels projets exigeaient un déménagement. Ce dernier point n'a par ailleurs jamais été contesté par les autres sphères en présence.

■ **Tourisme Montréal, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Conseil du patronat** : Parmi les acteurs sollicités par Loto-Québec, plusieurs étaient issus de la sphère économique. Il s'agissait de partenaires et d'alliés potentiels en ce sens qu'ils pouvaient y trouver des avantages arrimés à leurs différents objectifs économiques. Parmi ces sphères, on comptait des joueurs importants, dont Tourisme Montréal, le Conseil du patronat du Québec et la chambre de commerce du Grand Montréal. Pour le milieu des affaires de la grande région métropolitaine, il s'agissait d'une excellente occasion de générer des retombées économiques substantielles. D'autres acteurs, tels les firmes responsables de décontaminer le site, les bureaux d'architectes, le milieu de la construction et même certains acteurs du milieu culturel pouvaient également compter profiter d'un projet d'une telle envergure. En outre, ce projet était présenté comme potentiellement attirant pour les touristes canadiens et étrangers, ce qui était avantageux pour Tourisme Montréal, qui a accepté de collaborer étroitement à l'appui du projet. C'est ainsi qu'une coalition d'une vingtaine d'organismes a été formée pour soutenir le projet de déménagement du Casino dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

■ **Le Cirque du Soleil** : Parmi les acteurs les plus importants de cette coalition figurait le Cirque du Soleil. Cette entreprise québécoise reconnue mondialement pour la qualité et l'originalité de ses productions est devenue le partenaire médiatique étoile de Loto-Québec, lorsque ses dirigeants ont donné publiquement leur appui au projet. En effet, dans le projet du nouveau Casino, la construction d'un « complexe de divertissement » (Bourgault-Côté, 2005) adapté aux besoins du Cirque du Soleil avait été projetée. Toutefois, ce dernier n'avait pas annoncé son intention de financer quelque partie que ce soit à l'intérieur du projet.

Sphère politique

■ **Ministère des Finances** : Selon les premiers articles de journaux publiés sur le sujet, il semblerait que le ministère des Finances et le cabinet du premier ministre québécois de l'époque aient été favorables au projet de Loto-Québec. Selon l'acteur de la Direction de santé publique que nous avons rencontré, ce serait à la demande du ministère des Finances que la direction de Loto-Québec serait venue présenter le projet à la Direction

de santé publique de Montréal. Pour le ministère des Finances, Loto-Québec est une source de revenus. La société d'État avait fait la démonstration que, même si les revenus du Casino augmentaient, les coûts d'exploitation gonflaient davantage, ce qui diminuait les profits réalisés depuis quelques années par le Casino. Ainsi, le ministère des Finances n'avait aucune objection d'ordre financier ou économique à défendre le projet. Le ministre était toutefois conscient que le dossier des jeux de hasard n'est pas un dossier facile à piloter d'un point de vue politique, car il oppose l'économie à la santé, deux valeurs primordiales au Québec. C'est pourquoi le ministre a exigé que Loto-Québec soumette le projet à la Direction de santé publique de Montréal.

- **Ville de Montréal:** La Ville de Montréal et son maire se montraient relativement neutres au départ. En attente de l'annonce du lieu choisi par Loto-Québec, la ville a évité de se prononcer (Bourgault-Côté, 2005) et fut réfractaire au projet une fois rendue publique la nouvelle à l'effet que le site projeté se situait aux abords du bassin Peel.
- **Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS):** Dès le départ, il semblerait que le ministre de la Santé ait été défavorable à un projet susceptible d'augmenter l'incidence et la prévalence du jeu pathologique. Cet acteur est donc resté relativement à l'écart du dossier jusqu'à ce que la Direction de santé publique de Montréal prenne publiquement position contre le projet proposé par Loto-Québec. À partir de ce moment, le ministre ne pouvait qu'endosser la position adoptée par la santé publique.
- **Ministère de la Sécurité publique:** Étant donné que le jeu pathologique s'accompagne parfois de délinquance, le ministère de la Sécurité publique a été invité à se prononcer sur les conséquences possibles du déménagement du Casino de Montréal dans un quartier jugé défavorisé. Près de huit mois après l'annonce officielle de l'appui du Cirque du Soleil au déménagement, le ministère s'est prononcé dans un avis à l'effet qu'une hausse du crime était à prévoir si l'établissement de jeux déménageait à proximité du quartier Pointe-Saint-Charles (Lévesque, 2006).

Sphère santé

- **Direction de santé publique de Montréal:** Tôt dans le projet, Loto-Québec invite la Direction de santé publique de Montréal à se positionner dans le dossier. C'est ainsi que le président directeur général de la société et deux de ses vice-présidents principaux ont rencontré des acteurs de santé publique de manière privée dans leurs bureaux. Ces derniers ont expliqué leur problématique et la raison pour laquelle ils souhaitaient déménager l'édifice de jeux. Or, les acteurs à l'intérieur de la Direction de santé publique de Montréal ont rapidement conclu que des éléments, en rapport avec les problèmes de jeux, avaient été omis alors qu'ils auraient déjà dû être pris en considération dans le projet. Les acteurs de santé ont donc jugé que cet aspect du projet avait été négligé, notamment en ce qui a trait à la

diminution de l'impact potentiel et négatif du Casino dans la communauté locale. De plus, ils ont constaté que le projet semblait très avancé et que Loto-Québec avait déjà posé toute une série d'actions auprès d'un grand nombre d'acteurs. Il était donc urgent d'étudier les retombées possibles afin de prévenir les effets néfastes attribuables à un projet déjà en cours.

Sphère sociale

- **Résidents de Pointe-Saint-Charles** : Lorsque les dirigeants de Loto-Québec ont choisi d'installer le nouveau Casino sur le bassin Peel, ils ont indirectement invité les résidents de Pointe-Saint-Charles, « les plus militants à Montréal », à prendre part à ce dossier (Chevalier et Papineau, 2007 ; Lévesque, 2006). Outre les résidents, à titre individuel, plusieurs petits organismes communautaires ainsi qu'un regroupement d'organismes communautaires (Action-Gardien) du quartier ont pris une part active dans la tentative de faire avorter le projet de nouveau Casino, formant ainsi une coalition en défaveur du déménagement.
- **Patrimoine Canada, Transport Canada** : D'autres acteurs ont été impliqués dans le dossier de manière indirecte. Parmi ces acteurs, Patrimoine Canada à qui appartiennent les berges du canal Lachine, devant lequel le Casino aurait été bâti. Par contre, les murs du canal relèvent de Transport Canada et l'eau appartient à la voie maritime du Saint-Laurent. Ces organismes ont donc été sollicités quoiqu'ils ne figuraient pas au nombre des acteurs ayant initié le projet. Il est à noter que nous pourrions les analyser comme acteurs de la sphère économique.
- **Groupes écologiques, religieux** : Parmi les autres acteurs impliqués à un moment ou à un autre, différents groupes écologiques, communautaires, ONG et groupes religieux ont pris position dans les médias ou à travers leurs différents réseaux. La plupart d'entre eux se sont ralliés à la position contre le déménagement du Casino dans Pointe-Saint-Charles.
- **Population québécoise** : Comme ce fut le cas pour d'autres dossiers publics, la population du Québec s'est trouvée interpellée par ce dossier, d'autant plus qu'il a été fortement médiatisé.

Sphère médiatique

Le projet du déménagement du Casino de Montréal a été traité par un grand nombre de médias québécois : presse écrite au niveau national, local et municipal, chaînes de télévision et sites Internet. Environ 300 interventions dont vingt éditoriaux auraient paru à ce sujet dans les médias entre juin 2005 et avril 2006 seulement (Chevalier et Papineau, 2007 ; Lévesque, 2006). Nous consacrerons plus loin une section au rôle joué par les médias et à l'utilisation qu'en ont faite les acteurs dans le cas du Casino de Montréal.

Caractéristiques des sphères : propriétés

■ **Agrégation** : Dès l'origine du projet, les sphères en sa faveur se sont regroupées en une seule afin de faire émerger un sentiment favorable au déménagement du Casino de Montréal. La coalition de gens d'affaires alliés à Loto-Québec, que nous avons décrite plus tôt, a annoncé publiquement le front commun favorable. D'autre part, une coalition d'organismes communautaires s'est également formée pour tenter de mettre un terme au projet d'implanter le Casino de Montréal dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Lors de l'annonce du projet, la norme en faveur du Casino regroupait davantage de sphères. Au fur et à mesure du déroulement dans le dossier, de plus en plus d'acteurs et de sphères se sont montrés plutôt en défaveur de cette norme et en faveur de la norme à l'effet que le déménagement avait des effets néfastes, notamment sur la santé mentale et sur la criminalité (Chevalier et Papineau, 2007 ; Lévesque, 2006). Plus les sphères ont été nombreuses à défendre cette position, plus la norme a pris de l'importance dans les médias et dans la population.

■ **Non-linéarité** : Cette caractéristique du modèle est illustrée dans le cas de la tentative ratée de déménager le Casino de Montréal, car les interactions se sont multipliées et modifiées à l'intérieur des sphères et entre les sphères. Le processus, qui aurait pu être linéaire (annonce du projet, planification des travaux, construction et déménagement), a subi des ratés dès le début quand les dirigeants ont dû se mettre à éteindre des feux plutôt qu'à travailler à la planification et au financement du projet. De l'avis de l'acteur de santé publique que nous avons rencontré, les réseaux informels ont été importants dans la gestion du dossier du déménagement, notamment via les réseaux d'amis, de connaissances et de familles qui s'échangeaient des informations. Quoique, de son avis, un tel processus n'ait « rien de scientifique », il reste que les communications informelles ont joué un rôle important, d'autant plus que le sujet était chargé d'émotions. En effet, ces réseaux informels ont forcé les sphères en présence à se synchroniser les unes par rapport aux autres dans un processus non linéaire.

■ **Plasticité** : Dans le cas qui nous occupe, cette dimension du modèle est entre autres illustrée par la variation dans les frontières des sphères représentant la coalition en faveur du projet de Casino et la coalition en sa défaveur. D'une part, des acteurs se sont joints à la sphère en défaveur pour toutes sortes de raisons (écologiques, de santé, économiques, reliées à la criminalité, etc.) au fur et à mesure que des informations sur le sujet étaient rendues disponibles (surtout via les médias). D'autre part, des acteurs comme le gouvernement du Québec ont cessé de se manifester à l'intérieur de la sphère « pour » ou alors ont abandonné le projet, comme le Cirque du Soleil. Cette propriété est également illustrée par l'appartenance des acteurs. En effet, quoiqu'un acteur appartienne, par exemple, à une organisation, il agit dans différentes sphères (ou différents milieux) : familiaux, syndicaux, communautaires ; il fait partie de réseaux sociaux qu'il

nourrit et dont il retire quelque chose. Comme le mentionnait l'acteur de santé publique que nous avons rencontré, des employés de Loto-Québec ont des beaux-frères travaillant à la ville de Montréal ou des coéquipiers de leur club de baseball habitant Pointe-Saint-Charles. Ces gens pouvaient, lors de rencontres informelles, comparer et discuter les normes véhiculées dans leurs organisations. Ainsi, ce sont les frontières formelles comme les frontières informelles d'une sphère qui sont plastiques.

- **Pluralité** : La pluralité est une propriété impliquant que les sphères sont en lien entre elles, qu'elles n'existent pas seules, mais bien les unes avec les autres et les unes par rapport aux autres. Or, dans le cas qui nous occupe, cette caractéristique a contribué au fait que des acteurs et des sphères se sont ajoutées au tissu social en cours de dossier. Si la Direction de santé publique a forcé d'autres acteurs à se préoccuper des aspects de santé, certains points ont impliqué des acteurs malgré eux et ont forcé les autres acteurs à se préoccuper de certains aspects. Ainsi, sans l'implication des responsables d'urbanismes qui devaient se pencher sur les différents accès au site, le projet de Casino demeurait incomplet. Selon l'acteur de santé publique que nous avons rencontré, la direction de Loto-Québec ne pouvait déposer un tel projet sans tenir compte des règlements municipaux propres à la Ville de Montréal à propos, par exemple, de ce qui est classé historique, résidentiel, commercial, des hauteurs permises dans une zone ou une autre, de la préservation d'espaces verts, etc. De même, la sphère Loto-Québec devait prendre en considération Transport Canada, la Voie maritime du Saint-Laurent et ne pouvait donc mener son projet en vase clos. Une sphère est ainsi toujours en lien avec les autres. Elle ne peut exister sans les autres, sans tenir compte des intérêts et objectifs des autres sphères ou sans tenir compte des répercussions des actions des unes sur les autres.

La structure politique est un exemple d'une structure pluraliste puisqu'à l'intérieur du même gouvernement, différentes sphères ministérielles ont été impliquées : ministère des Finances, de la Sécurité publique, cabinet du premier ministre, ministère de la Santé et des Services sociaux, etc.

- **Complexité** : Outre leur nature pluraliste, les sphères sont également complexes, c'est-à-dire que les acteurs qui les composent proviennent de différents milieux, adoptent diverses approches, ont des objectifs qui sont à la fois variés et opposés, complexifiant les interactions et les jeux d'influence entre eux. Comme on l'a vu, la nature pluraliste du gouvernement du Québec génère ce genre de complexité. Le projet de déménagement du Casino de Montréal sur les bords du bassin Peel a interpellé des ministères avec différents points de vue : le ministère des Finances, de qui relève le Casino et qui voyait d'un bon œil l'augmentation des revenus, le ministère de la Santé à l'intérieur duquel certains acteurs sont très au fait de la problématique du jeu en milieu défavorisé, le ministère de la Sécurité publique qui doit se préoccuper des enjeux liés à la criminalité (Lévesque, 2006), ou encore, le ministère de l'Environnement qui est apostrophé par des groupes

soucieux des conséquences potentielles sur l'écosystème du secteur. Ces sphères ont des objectifs différents et souvent opposés, ce qui engendre nécessairement des contradictions que les dirigeants de la sphère gouvernementale ne tiennent pas toujours à discuter en public.

- **Asymétrie** : La caractéristique de l'asymétrie des sphères est bien représentée dans le projet de nouveau Casino, tant au regard de la taille, du pouvoir que de la légitimité des sphères en présence. Par exemple, de prime abord, on peut établir que la sphère gouvernementale détient beaucoup de pouvoir et de ressources, mais étant donné la très faible popularité du gouvernement élu à cette époque, son pouvoir était plutôt limité à cause du caractère public et médiatique du débat. De plus, au départ, les coalitions « pour » et « contre » le projet de déménagement présentaient clairement des caractéristiques asymétriques en faveur de la sphère économique. La coalition d'affaires détenant un pouvoir économique et médiatique certain, les acteurs communautaires, tels les citoyens de Pointe-Saint-Charles, semblaient comparativement bien faibles au départ.

Caractéristiques des sphères : mécanismes

En plus de posséder des propriétés intrinsèques, les sphères impliquées ont recours à différents mécanismes pour influencer sur le développement des normes sociales. Dans cette section, nous reprenons chacun des mécanismes à la lumière du cas étudié.

- **Mouvance** : Par définition, une sphère n'est pas statique, car elle se métamorphose dans le temps. Par rapport à la norme, une sphère se modifie, change son action et son discours. Par exemple, la Ville de Montréal semblait, au départ, plutôt favorable à l'idée de déménager le Casino pour en augmenter les revenus et l'achalandage, mais elle a pris du recul lorsque le site convoité par Loto-Québec a été dévoilé publiquement, d'autant plus que les réactions ont été négatives.
- **Polyvalence** : La polyvalence d'une sphère renvoie à sa capacité d'adaptation aux changements, de réajustement de ses stratégies en fonction des événements. Ce mécanisme est illustré par l'émission d'un avis de santé publique par la Direction de santé publique de Montréal. Selon l'acteur de santé publique que nous avons interviewé, cet avis avait été demandé par la Direction de santé publique, mais aussi par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Pour arriver à se positionner sur la place publique avec cet avis et pour maintenir le cap, la sphère Direction de santé publique de Montréal a procédé à une reconfiguration de son réseau à l'interne, en liant les responsables du dossier des jeux de hasard avec les acteurs du service des communications. Ces derniers, dont le responsable du service, devaient donc être mis au courant, au jour le jour, de ce qui apparaissait dans les médias et de ce qui semblait arriver d'important dans le dossier. Les mécanismes de communication interne et externe ont ainsi été remaniés et c'est ainsi que le réseau d'information informel mentionné plus

haut s'est formé. En informant tout le réseau de la santé des dangers des problèmes de jeux, la Direction de santé publique de Montréal a augmenté le nombre d'acteurs au courant, y compris leur entourage à l'extérieur de ce réseau. Puisque les jeux de hasard étaient associés à des problématiques telles que l'alcool ou la consommation de drogue, les acteurs de ces réseaux informels se sont sentis interpellés, créant une sorte d'harmonie en défaveur du projet dans différentes sphères de la population québécoise. La Direction de santé publique de Montréal a donc travaillé à l'interne, avec les médias et avec certains partenaires.

■ **Pluridirectionnalité** : Les acteurs des sphères et ceux opérant entre les sphères évoluent en fonction de leurs milieux, des approches qu'ils adoptent, de leurs objectifs et de leurs moyens (ressources). Par exemple, les acteurs de santé publique ont, avec les années, élargi la conception de leur intervention en y incluant des déterminants sociaux et politiques. Dans le cas de ce dossier, ils ont utilisé une approche pour évaluer les risques et impacts potentiels du déplacement du Casino et émettre un avis de santé à ce sujet : le *Health Impact Assessment* (HIA). Il s'agit d'un modèle conceptuel issu du champ des politiques publiques favorables à la santé qui est également utilisé pour comprendre les effets de ces interventions sur les déterminants dans les communautés (Kemmer, 2001). Essentiellement, il vise à identifier de manière systématique les différents impacts possibles (économiques, environnementaux, physiques, etc.) d'une politique ou d'une intervention sur la santé des individus et des différentes populations (Mittelmark, 2001). En d'autres mots, les acteurs de la Direction de santé publique se sont demandés : « Quel est l'impact sur tout ? L'environnement, [...] les conditions de vie, le milieu social. » C'est ainsi qu'ils ont notamment appris l'existence d'un barrage de castors sur le bassin Peel, ce qui a attiré l'attention des groupes d'environnementalistes, lesquels se sont joints aux autres sphères pour remettre le projet en question. Cette approche différait de la lorgnette économique qui avait été adoptée jusque-là dans le dossier et ces deux visions se sont donc opposées du fait qu'au bout du compte, elles défendaient des normes différentes.

■ **Non-hiérarchisation** : Le rôle et la place des sphères varient dans le temps et les priorités changent (urgence). Lorsque le projet a été annoncé publiquement, les sphères qui proposaient et soutenaient le projet avaient un plus grand pouvoir économique et jouaient un rôle d'avant plan. À ce moment, le gouvernement et certains acteurs économiques semblent les acteurs principaux (sinon les seuls acteurs) impliqués. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, de nouvelles sphères prennent part au débat, certaines devenant au bout d'un moment des acteurs principaux, modifiant ainsi la hiérarchie de départ. C'est cette apparence d'un combat entre David et Goliath qui a plu aux médias et, quoique les groupes du quartier soient très organisés, cet aspect a aussi beaucoup joué en leur faveur (Chevalier et Papineau, 2007). De plus, la légitimité des acteurs de santé publique et

du discours qu'ils tenaient a également pris de l'importance dans l'œil de la population générale. Bref, si Loto-Québec et le Cirque du Soleil semblaient les principales sphères à l'aube du projet, c'est la Direction de santé publique de Montréal et les groupes communautaires qui ont marqué son abandon, renversant le rapport d'asymétrie initial.

■ **Ouverture** : Les sphères principales en présence, soit la sphère en faveur et la sphère en défaveur du projet, ont évolué, leur configuration étant modifiée par l'apparition et la disparition d'acteurs. En phase d'émergence de la norme à l'effet que le déménagement du Casino pouvait avoir des effets néfastes sur la santé de la population de Pointe-Saint-Charles, la sphère en faveur était composée d'acteurs gouvernementaux et municipaux, du monde des affaires et même des médias (p. ex., le chroniqueur sportif et auteur de téléseries Rejean Tremblay). La sphère en défaveur était composée presque exclusivement de la Direction de santé publique de Montréal et des résidents du quartier. L'ouverture des sphères a permis l'entrée d'acteurs dans l'une et l'autre des sphères. Ce passage s'étendait sur de courtes périodes de temps comme ce fut le cas des groupes écologiques ou des groupes impliqués de manière collatérale, tel Transport Canada, ou de plus longues périodes, comme les regroupements communautaires des quartiers avoisinants. Cette ouverture a également permis à des acteurs de se retirer du projet, comme dans le cas du Cirque du Soleil.

RÔLE DES MÉDIAS : CONTRIBUTION À LA DIFFUSION ET AU FAÇONNEMENT DE LA NOUVELLE NORME

Les médias ont été au cœur du dossier dès le départ, étant donné que l'annonce du projet a d'abord passé par eux. Si la sphère économique a utilisé ces canaux pour informer la population de son projet, les acteurs de santé publique ont reconnu avoir eu recours aux médias comme stratégie centrale pour porter discrédit à l'option proposée par Loto-Québec. Outre le fait d'avoir émis des avis et d'avoir accordé des entrevues, ces derniers ont fourni des informations qui, sans être directement en lien avec leur propre discours, pouvaient entraîner d'autres acteurs dans la sphère opposée au projet. Plus les informations circulaient dans les médias, plus les acteurs de toutes les sphères se sont mis à se « parler » à travers ces canaux relais, si bien que la tension a monté, entraînant encore de nouveaux intervenants. Par exemple, lorsqu'un membre important du Conseil du patronat a affirmé que les médias offraient « une surreprésentation au communautaire par rapport à l'économique », les groupes communautaires en général, mais aussi les journalistes se sont sentis interpellés. Par ailleurs, si les grands médias québécois se sont intéressés au dossier, les journaux de quartier ont aussi pris part à cette envolée médiatique, contribuant à alerter différentes strates de la population. De plus, les groupes communautaires qui

se sont servis de ces canaux ont aussi été sollicités par ces journaux et par les grands médias et sont finalement devenus les leaders de la sphère santé dans le dossier.

Si l'annonce du projet a créé certains remous populationnels, notamment à cause de la visibilité du Cirque du Soleil, le potentiel médiatique a vraiment pris de l'importance lors de l'émission de l'avis de santé publique, qui «était en soi un geste médiatique». Il s'agit là aussi d'un geste politique, puisqu'entériné par la crédibilité et la légitimité de la Direction de santé publique de Montréal. S'appuyant sur une recension des écrits scientifiques, la Direction de santé publique a donc eu recours à son pouvoir d'expert pour sensibiliser la population à travers la sphère médiatique. Les principaux responsables du dossier acceptaient toutes les invitations, qu'elles proviennent des médias ou des groupes de pression. Ils ont fourni des informations aux groupes communautaires, par exemple sur la criminalité associée aux casinos en général, usant non seulement des canaux médiatiques, mais des autres types de réseaux de communications. De bonnes relations avec les médias ont été maintenues tout au long du déroulement, en leur fournissant des informations, en répondant à leurs questions ou en leur fournissant des données (Chevalier et Papineau, 2007). De plus, fournir de l'information au fur et à mesure permettait de maintenir le sujet dans les médias et de diminuer la crédibilité de la sphère menée par Loto-Québec. Ce dossier était intéressant d'un point de vue médiatique, car la sphère économique donnait l'impression d'être un «méchant» ayant du pouvoir et agissant au détriment des «victimes»: les citoyens d'un quartier défavorisé.

En outre, plus le dossier s'étire, plus des journalistes se spécialisent sur le sujet. Plutôt que de traiter uniquement de sujets différents tous les jours, ils développent de nouvelles connaissances et récoltent de nouvelles informations sur un même sujet, jusqu'à former un tout cohérent et bien acquis. C'est aussi le cas des acteurs médiatiques qui décident des sujets et qui les répartissent. La période de temps entre l'annonce du projet et l'annonce de son abandon a été suffisamment longue pour que des acteurs médiatiques se sentent investis. Puisqu'ils connaissent de mieux en mieux la problématique du jeu, ils sont de plus en plus nombreux et intéressés à discuter directement avec Loto-Québec, mais de manière générale semble-t-il, ils n'y sont jamais bien reçus. Au contraire, à la Direction de santé publique et dans les groupes communautaires, on soignait les relations de presse.

Il est important de prendre en considération que le projet visant à déplacer le Casino de Montréal sur les abords du bassin Peel s'est inscrit dans un contexte médiatique, mais aussi dans un contexte social et économique. Au cours de

l'année précédente, des citoyens avaient fait reculer le projet hydro-électrique du Suroît dans la région de la Montérégie, principalement pour des raisons écologiques (Dutrisac, 2004). Or, l'un des facteurs les plus importants dans cette histoire avait été la médiatisation du projet et de l'argumentation de ses opposants, si bien qu'un sondage avait démontré que les deux tiers de la population québécoise étaient contre. De plus, le projet de port méthanier Rabaska sur les rives de la ville de Lévis faisait aussi l'objet de critiques virulentes dans la population et dans les médias. Par-dessus tout, au moment où le Cirque du Soleil décide de jeter l'éponge (Shields, 2006), en mars 2006, le gouvernement vient tout juste d'approuver un autre projet fortement dénoncé et médiatisé : la privatisation du Mont-Orford, projet qui avortera lui aussi tel qu'il était dans sa forme de départ (Francoeur, 2006). Ces projets partagent des enjeux écologiques et de santé, valeurs chères aux Québécois, en plus d'être des tendances à l'échelle mondiale au cours des dernières années. Or, les normes d'une société sont intimement liées aux valeurs partagées par les individus qui la composent (Durand, 2003).

Autre élément du contexte dont nous avons parlé : la situation politique en cours. D'une part, deux élections ont été tenues durant cette période, ce qui a forcé les candidats à prendre publiquement position : des élections municipales à la Ville de Montréal et des élections fédérales. Ces événements ont contraint les élus et les candidats à se prononcer et à prendre position sur l'épineux sujet et, dans un contexte électoral, les acteurs politiques sont extrêmement sensibles à l'opinion publique. D'autre part, le niveau d'appréciation du gouvernement provincial au pouvoir était très faible, ce qui a influé sur sa capacité à maintenir le cap en faveur du projet, de peur de voir son image se ternir davantage.

Ainsi, les médias ont servi de relais aux sphères impliquées pour faire connaître la légitimité, l'urgence et les enjeux du projet. Ils ont servi d'espace de diffusion dès l'émergence de la norme de santé reliée aux risques que représente le jeu de hasard dans une population défavorisée. Lorsqu'ils ont donné voix à la sphère santé et lui ont accordé la légitimité, la crédibilité et le pouvoir de l'expert, les médias ont permis à cette sphère de rallier des groupes et des individus, contribuant de cette manière à la cascade de la norme et à son adoption par la majorité, y compris à l'extérieur des limites physiques de la ville de Montréal. Par ailleurs, les médias ont influé non seulement en servant d'émetteur relais à la sphère santé, mais aussi en prenant eux-mêmes position à travers certains grands chroniqueurs (Elkouri, 2005; Gagnon, 2005) qui se sont pour la plupart prononcés, pour diverses raisons, contre le projet de déménagement du Casino dans le quartier Pointe-Saint-Charles.

DISCUSSION

Lorsque le projet du déménagement du Casino de Montréal aux abords du bassin Peel fut annoncé, la majorité des sphères impliquées (économique, politique et des affaires) étaient en faveur du projet. La norme (émergente) promue et partagée était à ce moment une norme économique à l'effet que l'achalandage et les revenus de l'établissement de jeux devaient être augmentés et que la meilleure manière de le faire était de déménager l'établissement et de lui greffer d'autres centres de profits, tels des hôtels et un centre de divertissement. Les sphères favorables (unies à l'intérieur d'une coalition ou d'une sphère économique) au projet étaient politiquement et économiquement puissantes, mais aussi médiatiquement puissantes, particulièrement à cause de la présence parmi elles du Cirque du Soleil. Lorsque les acteurs de santé publique ont été interpellés, une autre norme a émergé : une norme de santé reliée aux dangers d'établissements de jeux de hasard dans des milieux défavorisés, soit la dépendance au jeu et les problèmes qui lui sont associés de santé mentale, de dépendance à l'alcool, d'idées suicidaires, de criminalité et d'augmentation de la pauvreté.

Grâce aux médias, cette norme a passé rapidement de la phase d'émergence à la phase de cascade dans la population québécoise qui s'est positionnée contre le projet de déménagement. À l'étape de cascade, de nombreux organismes se sont unis avec la sphère « santé » qui était contre ce projet. Enfin, c'est lors de l'étape d'internalisation, quand la population et les médias se sont rangés derrière la position de la santé publique et des organismes citoyens et communautaires, que les joueurs de la sphère économique ont abandonné le projet. La norme promue par cette sphère est donc passée directement de la phase d'émergence à celle de déclin. Il n'est pas possible d'affirmer qu'elle a été complètement abandonnée, car Loto-Québec se trouve toujours dans une situation où elle doit revoir son modèle d'affaires pour augmenter ses sources de revenus.

Différentes conclusions peuvent être tirées de cette étude de cas, que l'on se place du point de vue des acteurs de santé publique ou de celui des médias. Dans cette section, nous reviendrons sur ces différents points. Nous terminerons en discutant des possibilités qu'offre le modèle de Caron-Bouchard et Renaud (2007) dans sa forme actuelle, pour comprendre la dynamique de la construction d'une norme sociale relative à la santé et le rôle joué par les médias dans ce processus.

Leçons apprises par les acteurs de santé publique

Les acteurs de santé publique ont fait différents apprentissages, particulièrement au regard de la communication interne entre les services de la direction, de la communication externe avec leurs partenaires et le réseau social, et du recours aux médias. En effet, les communications internes ont été renforcées

et facilitées à ce moment et ces mécanismes sont restés, notamment en termes de diffusion et de partage de l'information. Ils ont appris à mieux utiliser leur réseau formel, mais aussi les réseaux informels de communication et d'information, à « ratisser plus large » pour impliquer d'autres sphères, et donc, à « identifier des alliés objectifs » et à participer aux efforts de ces alliés, si nécessaire. Le service des communications comme la plupart des unités pouvant traiter de dossiers à potentiels médiatiques ont appris à réagir plus rapidement, à s'organiser plus vite en état de crise ou en état d'urgence. Un autre apprentissage important est celui de la synchronisation du discours public. Ces acteurs ont appris à partager rapidement les informations clés pour tenir un discours harmonieux lorsqu'ils sont interpellés par les médias. Enfin, les acteurs à l'intérieur de la sphère de santé publique ont aussi compris comment « déconstruire et discréditer » les messages de leurs opposants dans l'espace médiatique.

Leçons apprises au sujet de la norme et de l'influence des médias

La tentative de démenagement du Casino de Montréal illustre le passage d'une norme sociale économique à une norme sociale de santé publique et le rôle que les médias ont joué dans ce renversement. À la lumière de ce cas, il est clair que le recours aux médias est une stratégie efficace, lorsqu'elle est bien menée et que le contexte s'y prête, pour modifier une norme relative à la santé. Il ne faudrait pas conclure que le recours actif aux médias soit la seule stratégie valable ou qu'elle soit efficace dans tous les contextes ; le responsable du dossier que nous avons rencontré est d'ailleurs très lucide à ce sujet. Certains sujets se « vendent » mieux que d'autres. Cette stratégie est utile lorsque le sujet est émotif et qu'on peut avoir recours à l'*advocacy*. Selon l'analyste de politiques publiques que nous avons interviewé, dans le cas de l'échec (d'un point de vue économique) du projet de nouveau Casino, ce serait moins le recours aux données probantes qui aurait convaincu les médias et la population que la capacité de la sphère de santé publique et communautaire à miner la crédibilité de la sphère économique, à attirer la sympathie de la population en dépeignant les effets négatifs potentiels sur la santé de la communauté touchée. Or, certains sociologues s'accordent sur le fait que l'adoption d'une norme comporte une dimension nettement émotive (Gagné, 2003).

Dans ce dossier, les médias ont joué un rôle de relais, mais ils ont également fait figure de partie prenante par des prises de position et par le biais des opinions de chroniqueurs connus (tels que Rima Elkouri ou Lysiane Gagnon du quotidien *La Presse*). Ainsi, quoique leur utilisation par les sphères économique, communautaire, politique et de santé illustre le rôle de transmetteur des médias, ces derniers renforcent une norme et contribuent à sa cascade de manière autonome également à travers leurs différents acteurs, et particulièrement, les journalistes. Si les médias n'ont pas été les instigateurs de la norme sociale, la part qu'ils ont prise dans sa transmission et l'étendue de leur influence sur l'adoption de cette norme par une majorité est clairement illustrée par l'étude

du cas du Casino de Montréal. À travers la lorgnette médiatique, la norme prend la forme d'un « flux » dynamique plutôt que d'une chose allant de soi, figée (De Munck, 1997). Médiatiquement parlant, ce qui est vrai un jour pour la population est déconstruit le lendemain.

Mise à l'épreuve du modèle

L'objectif principal de cette étude était de mettre à l'épreuve, grâce au cas du projet de déménagement du Casino de Montréal, le modèle dynamique interactif d'analyse du rôle des médias dans le façonnement d'une norme de santé proposé par Caron-Bouchard et Renaud (2007). Dans notre analyse, nous avons porté une attention particulière aux catégories proposées (propriétés et mécanismes des sphères) de même qu'au mécanisme d'influence des médias sur le processus de construction d'une norme sociale de santé. Le modèle fait face à différents défis : les catégories sont-elles exhaustives, mutuellement exclusives ? Manque-t-il des éléments ? Certains mécanismes semblent-ils inexplicables ? Pourrait-on utiliser une autre lorgnette que celle des médias pour comprendre l'évolution d'une norme ? Bref, quelles sont les forces et les limites du modèle dynamique interactif ?

Dans l'ensemble, nous avons jugé que le modèle de Caron-Bouchard et Renaud (2007) permettait d'analyser les sphères impliquées dans la formation d'une norme sociale, de comprendre leurs relations et leurs caractéristiques, de même que d'analyser le rôle des médias dans le processus. Pour les auteurs, une propriété est une qualité particulière de la sphère, tandis qu'un mécanisme en est un mode de fonctionnement. Toutefois, certaines caractéristiques ont soulevé des difficultés dans l'analyse du cas et il est important d'y revenir. La distinction entre une propriété et un mécanisme est parfois ambiguë et nous avons eu l'impression que certaines caractéristiques en lien avec la propriété ou le mécanisme sont parfois redondantes.

Dans un premier temps, la propriété d'**asymétrie** présente des similarités avec le mécanisme de non-hiérarchisation. Celui-ci nous semblait être au départ une propriété plutôt qu'un mécanisme proprement dit. Il faut bien comprendre que, selon le modèle, l'asymétrie réfère à la taille des sphères et au fait que leur force et leurs ressources peuvent en dépendre, rendant plus difficile l'implantation d'une norme par une sphère plus « petite ». La non-hiérarchisation renvoie quant à elle au rôle d'une sphère en fonction de la norme en jeu, rendant la priorité entre les sphères difficile à établir puisque ces dernières peuvent saisir les occasions et les ressources (dont les ressources médiatiques) au moment opportun pour modifier la hiérarchie. Ainsi, l'asymétrie est l'une des propriétés dynamiques permettant aux sphères d'avoir recours au mécanisme de non-hiérarchisation. Sur ce point, le modèle de Caron-Bouchard et Renaud (2007) nous semble donc valide.

Le modèle dynamique interactif nous a semblé présenter une faiblesse dans la similarité qui existe entre le mécanisme de **mouvance** et celui de **polyvalence**. Selon le modèle, la mouvance veut dire que la sphère est « non statique et non figée dans le temps », qu'elle « évolue sans cesse dans le temps » (p. 90). La polyvalence, quant à elle, s'explique par « la capacité d'adaptation des sphères au changement, au temps qui passe » (*idem*). Dans le cadre de l'analyse de cas, la mouvance nous a semblé être une caractéristique plutôt qu'un mécanisme, un peu comme la plasticité ou la pluralité. De plus, la mouvance recoupe également le mécanisme d'ouverture selon lequel « la sphère est en constante évolution et en mouvement continu » (*idem*). Nous croyons que la mouvance devrait être théoriquement envisagée comme étant une propriété d'une sphère, sa reconfiguration étant plutôt permise par les mécanismes de polyvalence et d'ouverture. Cet aspect théorique gagnerait à être explicité davantage. À partir du texte original, il est difficile d'établir clairement la limite entre ces concepts, et surtout, de distinguer ce qui en ferait un mécanisme plutôt qu'une propriété.

À l'inverse, l'**agrégation** constitue selon nous un mécanisme auquel ont eu recours les sphères pour faire avancer la norme qu'elles désiraient mettre de l'avant. Si l'on en juge par l'étude du cas du projet avorté de déménager le Casino de Montréal, les sphères se sont regroupées soit pour démarrer le projet, soit pour tenter d'y mettre un terme. Il ne s'agissait pas d'une propriété intrinsèque de l'une ou l'autre des sphères, excepté peut-être de la sphère gouvernementale dont la complexité réduit de toute manière les possibilités de synchronisme. Il s'agissait d'une action prise par les sphères. La plasticité, la pluralité ou la non-linéarité sont des propriétés inhérentes aux sphères ; l'agrégation est un outil, une stratégie à laquelle elles ont recours pour promouvoir une norme sociale.

Pourrait-on analyser la formation d'une norme sociale à travers une autre lentille que celle des médias ? Par exemple, sans nier le rôle prépondérant de ces derniers, pourrait-on plutôt mettre l'accent sur les aspects politiques et économiques qui motivent les acteurs (y compris les médias) ? En effet, la réalité médiatique n'est-elle pas, après tout, une réalité économique ? La réponse est sans doute oui, et des modèles existent pour y arriver. Le modèle dynamique interactif de Caron-Bouchard et Renaud (2007) ne tente pas de prouver que toute norme sociale s'explique exclusivement par les relations des acteurs en rapport avec les médias. Il cherche plutôt à mettre en lumière le rôle de cette sphère particulière et certainement incontournable dans le processus d'adoption d'une norme, à l'intérieur d'une société en contexte de modernité avancée. L'omniprésence des médias et des technologies de l'information en témoigne par ailleurs.

Finalement, à la lumière de notre étude de cas, peut-on affirmer que le modèle est exhaustif? Tout d'abord, le caractère dynamique du modèle permet de comprendre la notion de sphère et ses caractéristiques. Il a d'intéressant qu'il n'impose pas de sphères (sinon la sphère médiatique, qui est son point central) et qu'il oblige donc le chercheur à tenir compte de toutes les sphères en présence, de ne pas en écarter qui sembleraient moins prépondérantes, étant donné leurs propriétés. Ensuite, hormis les commentaires que nous avons fournis plus haut dans la discussion, le cas que nous avons analysé n'a pas révélé de propriétés ou de mécanismes absents du modèle. Toutefois, c'est à l'égard des médias qu'une dimension semble manquer à ce modèle explicatif. Outre le fait de mettre l'accent sur leur rôle dans le façonnement des normes sociales de santé, il ne fournit pas de pistes sur les mécanismes concrets par lesquels a lieu ce processus. Il se contente d'illustrer la place prépondérante des médias de toutes sortes; il expose le processus, mais ne discute pas des moyens concrets. Cela n'était pas l'objectif du modèle, mais il serait intéressant d'y ajouter des pistes d'actions concrètes

Maintenant, qu'offre de particulier ce modèle pour un acteur de santé publique? Tout d'abord, il permet, nous venons de le dire, de comprendre qu'il est essentiel, lorsque l'on souhaite promouvoir une norme, qu'elle soit relative aux comportements sexuels, à l'utilisation de drogues ou à la pratique d'activité physique, de tenir compte du plus grand nombre de sphères possibles et de ce qui les caractérise. Lorsque la Direction de santé publique de Montréal a émis son avis de santé publique, c'est ce que ses acteurs ont fait et ont continué de faire jusqu'à ce que le dossier soit clôt en leur faveur. Ensuite, il permet aussi à l'acteur de santé de comprendre à quels mécanismes sa propre sphère peut recourir en fonction de la norme qu'il cherche à promouvoir et du stade de développement de celle-ci. Il y a quinze ans, il n'aurait pas été possible d'éliminer la « malbouffe » des écoles du jour au lendemain et encore moins d'imposer des menus aux parents qui préparent les lunchs de leurs enfants. Ce moment opportun existe à un moment ou à un autre et il s'agit de le saisir pour provoquer la cascade ou pour en profiter. De plus, ce modèle fournit, a posteriori, des pistes d'explications pour les actions des différentes sphères. C'est ce qu'il nous a permis dans le cas du projet de déménagement du Casino.

Au regard des médias, le cas du Casino de Montréal suggère aux acteurs de prendre en compte cet aspect dans leurs stratégies orientées vers une large population. L'une des clés de la réussite du renversement de la norme économique par la sphère santé et communautaire fut la connaissance des relais communicationnels et médiatiques et leur priorité par tous les acteurs impliqués. Tout au long du processus, le service des communications de la Direction de santé publique est resté à l'affût des messages médiatiques sur le dossier et en a tenu compte dans sa stratégie, aussi ses acteurs ont-ils présenté un message cohérent et homogène. Dans le contexte actuel, il demeure primordial

de présenter davantage de données probantes pour éviter de tomber dans l'argumentatif et de perdre de la crédibilité. L'exemple récent du projet Rabaska l'illustre: certains leaders de la sphère en défaveur du projet ont tenté l'*advocacy*, mais se sont fait débouter par des acteurs des sphères politique et économique qui ont, pour leur part, appris des erreurs des dernières années et ont recours dorénavant, et à juste titre, à des données probantes pour promouvoir leurs projets.

RÉFÉRENCES

- Bourgault-Côté, G. (2005). «Un Las Vegas pour Montréal», *Le Devoir*, 23 juin.
- Caron-Bouchard, M. et L. Renaud (2007). «Modèle dynamique interactif; un outil d'analyse du rôle des médias dans la construction de la norme en matière de santé», dans L. Renaud (dir.), *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Chevalier, S. et É. Papineau (2007). *Analyse des effets sur la santé des populations des projets d'implantation de salons de jeux et d'hippodromes au Québec*, Rapport déposé aux directeurs régionaux de santé publique.
- De Munck, J. et M. Verhoeven (1997). *Les mutations du rapport à la norme: un changement dans la modernité?*, Paris, de Boeck.
- Durand, C. et A. Pichon (dir.) (2003). *La puissance des normes*. Paris, L'Harmattan, p. 24-25, coll. «Logiques sociales».
- Dutrisac, R. (2004). «Le Suroît: Charest recule», *Le Devoir*, 7 et 8 février.
- Elkouri, R. (2005). «Un casino à Pointe-St-Charles. Le Cadeau de Grec», *La Presse*, 9 juillet.
- Francoeur, L.-G. (2006). «Bécharde vendra le mont Orford aux promoteurs», *Le Devoir*, 7 mars.
- Gagnon, L. (2005). «Montréal ou Las Vegas?», *La Presse*, 7 juillet.
- Gagné, L. (2003). «Les fondements rationnels et émotifs des normes sociales», *Cahier d'épistémologie*, cahier 18, n° 309, R. Nadeau, (dir.), Montréal, Groupe de recherche en épistémologie comparée, Département de philosophie, Université du Québec à Montréal. p. 5.
- Kemm, J. (2001). «Health impact assessment: A tool for health public policy», *Health Promotion International*, vol. 16, n° 1, p. 79-85.
- Renaud, L. (dir.) (2007). *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Lévesque, K. (2006). «Avis du ministère de la Sécurité publique – Déménagement du casino: une hausse du crime est prévisible», *Le Devoir*, 1^{er} février.

- Mittelmark, M. (2001). « Promoting social responsibility for health : health impact assessment and healthy public policy at the community level », *Health Promotion International*, vol. 16, n° 3, p. 269-274.
- Shields, A. (2006). « Casino – Loto-Québec jette l'éponge », *Le Devoir*, 11 et 12 mars.
- Yin, R.K. (2003). *Case Study Research : Design and Methods*, 3^e éd., Thousand Oaks, Sage Publications.